

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1667

70 – HAUTE-SAÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VESOUL-GRAY

Ventes et cessions

675 650 378 RCS Vesoul.

SOREVI - SOCIÉTÉ DE RÉPARATION D'ENGINS ET DE VÉHICULES INDUSTRIELS.

Forme : Société par actions simplifiée.

Sigle : SOREVI.

Capital : 248400 EUR.

Adresse : 13, rue de Belfort, 70200 Lure.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion AVIS DE PROJET DE FUSION La SAS " GROUPE SGE " au capital de 4 500 000 euros, ayant siège social Le Puits du Magny 70200 MAGNY DANIGON, 348 739 723 RCS VESOUL, Société Absorbante, ET la SAS " SOREVI " au capital de 248 400 euros, ayant siège social 13 route de Belfort 70200 LURE, 675 650 378 RCS VESOUL, Société Absorbée : ont établi le 29.08.2019 un projet de fusion simplifiée dans les conditions prévues à l'article L.236-11 du Code de Commerce : 1/ Apport par la SAS " SOREVI " : " Actif apporté : 1.001.676 Euros " Passif pris en charge : 530.761 Euros " Actif net apporté : 470.915 Euros " Rapport d'échange des droits sociaux : la SAS " GROUPE SGE. " détenant la totalité des parts sociales de la SAS " SOREVI ", il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. 2/ Propriété - Jouissance : date de la réalisation définitive de la fusion. 3/ Date d'effet comptable : sous réserve de la réalisation de la fusion, reprise par la société absorbante de toutes les opérations actives et passives réalisées par les sociétés absorbées à compter du 01.01.2019 4/ Les créanciers des sociétés concernés, dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront former opposition dans les délais et conditions prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce. 5/ Le projet de fusion a été déposé : " Au Greffe du TC de VESOUL le 05.09.2019 pour la SAS " GROUPE SGE ", société absorbante, " Au Greffe du TC de VESOUL le 05.09.2019 pour la SAS " SOREVI ", société absorbée..